

Synthèse des comptes rendus des ateliers du séminaire de l'éducation prioritaire du jeudi 28 novembre 2019

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Atelier 1 : pilotage - Ariane Azéma- Atelier 2 : accompagnement des personnels - Stéphanie VELOSO- Atelier 3 : animation du réseau des formateurs - Thibaut Mainville- Atelier 4 : accompagnement des élèves - Brigitte Hazard- Atelier 5 : tableau de bord de l'éducation prioritaire - DGESCO bureau B12 |
|--|

Atelier 1 : Pilotage

Ariane Azéma

Le rapport de l'inspection générale de 2016 sur le pilotage en éducation prioritaire avait abordé les différents enjeux de positionnement pour le référent académique et pour le DASEN. L'objectif de l'atelier est de présenter la façon dont chaque académie fonctionne en s'orientant vers les solutions plus que sur les problèmes : instances, outils, questions à l'adresse de l'administration, etc...

- **Académie de Versailles:**
 - Un référent départemental EP dans chaque département
 - L'académie trouverait un intérêt à ce que la feuille de route académique soit un des éléments du dialogue de gestion de l'académie avec le ministère
 - Harmonisation difficile des pratiques et des formations en inter-degrés entre départements

- **Académie de Strasbourg:**
 - Une direction académique stable dans le temps sur un département, pas dans le deuxième
 - Pas de comité de pilotage académique réuni l'an dernier
 - Un dialogue de gestion et de performance avec chaque réseau sur une demi-journée dans un des deux départements : visites dans les classes, réunion : IA-IPR référent, principal, IEN, CPC, formateurs, puis une réunion avec le trinôme de pilotes

- **Académie de Clermont-Ferrand:**
 - Pilotage par un DASEN d'un département, puis actuellement pilotage par la déléguée à la pédagogie
 - Deux départements sur quatre concernés par l'EP
 - Un comité de pilotage pédagogique par mois qui s'empare des questions de l'EP autant que de besoin
 - Les dialogues de gestion sont pris en charge par les départements
 - Liens faits avec le SAIO pour les questions liées aux cordées et parcours d'excellence

- **Académie de Grenoble:**
 - Un comité de pilotage annuel
 - Un comité de pilotage restreint qui se réunit une fois par mois composé des corps d'inspection, du délégué à la formation tout au long de la vie, du service statistique, d'un DASEN, d'un IEN- A et d'un membre du secrétariat général
 - Problématique de l'articulation entre comité académique et comités départementaux: niveau académique → questions transversales (séminaire académique, site de l'EP, auto-évaluation des projets de réseau, ...), niveau départemental → déclinaison de la politique académique en fonction des spécificités territoriales

- **Académie de Toulouse:**
 - 2 référents IA-IPR et IA-DASEN
 - Difficulté à assurer une continuité suite à un important turnover
 - Groupes académiques de formateurs à reconstruire
 - Atelier de réflexion constitué de représentants de tous les acteurs de l'EP qui se réunit tous les mois et demi
 - Deux journées par an de réunion de tous les pilotes des réseaux
 - Organisation dans chaque réseau d'une journée de visite du trinôme de référents et du coordonnateur : observations de classe, rencontres avec des élèves et des parents (premier et second degré) : l'idée est d'évaluer le réseau en s'appuyant sur des observables qui ne sont pas quantifiées par des indicateurs du tableau de bord.

- **Académie de Montpellier:**
 - IA-IPR référent académique
 - Des initiatives départementales intéressantes qui peuvent avoir du mal à se déployer à l'échelle académique
 - Un comité de pilotage académique qui réunit aussi les collectivités territoriales
 - Une circulaire académique qui précise le rôle des différents acteurs

- **Académie Orléans-Tours:**
 - Deux référents IA-IPR et DASEN : l'objectif est d'accroître la lisibilité
 - Elaboration d'un répertoire de tous les acteurs
 - Mise en place d'un séminaire académique
 - Passer d'un projet de réseau à un contrat de réseau
 - Actuellement un dialogue de gestion avec le collège mais pas sur la thématique du projet de réseau
 - Un groupe de réflexion et de ressources (doyens IA-IPR, un ou deux coordonnateurs, des représentants des réseaux). C'est un groupe particulièrement dédié à la pédagogie et à la formation
 - Un comité de direction académique

- **Académie de la Réunion :**
 - Un IA -IPR EVS qui est aussi directeur de cabinet du recteur
 - Un groupe de pilotage constitué de : un chargé de mission, un IEN, un IPR axé pédagogie, un représentant du service statistique, des coordonnateurs
 - Organisation de dialogues de gestion de réseau

- **Académie de Nice :**
 - IA- IPR EPS
 - Élaboration d'un annuaire des acteurs académiques de l'éducation prioritaire
 - Travail sur la formation : les formateurs 1^{er} degré restent encore à identifier

⇒ Points de vigilance :

 - Le risque d'une superposition de comités de pilotage
 - Possibilité de créer un observatoire de l'équité territoriale (axe du projet académique). Doit-on concentrer l'action sur le pilotage de l'EP ou avoir une vision plus stratégique sur l'équité territoriale ?

- **Académie de Bordeaux :**
 - IA -IPR lettres en co-pilotage avec DASEN de Gironde (turnover de pilotes important)

- **Académie d'Amiens :**
 - IA-IPR EPS déléguée académique à l'éducation prioritaire
 - Assiste aux CODIR (réunion du comité de direction académique)
 - Travail dans le sens de la lisibilité et de la visibilité du pilotage
 - Mise en place des dialogues de gestion de réseau (rectrice, DASEN et déléguée à l'EP), in situ, ce qui permet de rencontrer les équipes
 - Élaboration d'un cadre d'écriture des nouveaux projets de réseau et d'une grille d'analyse des projets (contrats d'objectifs tous les 4 ans)
 - Un comité académique de pilotage se réunit une fois par an
 - En difficulté sur la continuité des *parcours d'excellence* co-portés avec la CSAIO, au lycée

- **Académie de la Martinique :**
 - Un IA-IPR
 - Un problème de positionnement vis-à-vis du 1^{er} degré qui ne reconnaît que le DASEN, d'où un pilotage disjoint entre EP du 1^{er} et EP du 2nd degré
 - Constat d'une vraie difficulté pour créer des outils communs de réseau
 - Un travail de réflexion sur la formation
 - Création de lettres de mission académiques pour les coordonnateurs
 - Deux COPIL académiques dont un dédié à la formation

- **Académie de la Guadeloupe :**
 - Un duo de correspondants IEN + IA-IPR
 - Problématiques des deux DSDEN à articuler
 - Des dialogues stratégiques de réseau annuels sur la base d'une auto évaluation, en priorisant les réseaux qui dysfonctionnent

- **Académie de Paris :**
 - Un DASEN

- Des dialogues de gestion pour chacun des collèges et des dialogues de gestion communs à plusieurs collèges (cités éducatives et secteurs multi-collèges).
 - Volonté de travailler sur les conseil-collège -lycée pour travailler l'accompagnement des élèves de l'éducation prioritaire

 - **Académie d'Aix-Marseille :**
 - IA-IPR correspondante entourée d'un groupe opérationnel éducation prioritaire restreint pour co-pilotage (DAASEN 13 et 84, PVS, Conseillère politique éducative)
 - En alternance avec GOEP élargi qui comprend les chargés de missions académiques et départementaux, le délégué à la formation ou son représentant (de façon permanente) et des porteurs de dossiers : cordées, stages de troisième, ou d'autres participants en fonction des actions annuelles à organiser et coordonner
 - Des réseaux académiques complémentaires du REP pour suivre le parcours de l'élève jusqu'au supérieur et lutter contre le point de fracture du passage au lycée
 - Des dialogues stratégiques de réseaux académiques, suivis d'un dialogue de gestion sont expérimentés cette année.

 - **Académie de Caen :**
 - IA-IPR maths
 - Élaboration d'outils pour évaluer les projets de réseau
 - Rédaction d'un avenant au projet de réseau
 - Prise en charge de la formation par le CAREP

 - **Académie de Poitiers :**
 - Représenté par un CM académique pour l'EP
 - Élaboration d'un avenant au projet de réseau
 - Depuis 3 ans et demi, prise en compte du parcours de l'élève vers le lycée avec les réseaux ECLORE, qui regroupent les collèges autour d'un lycée tête de réseau
 - Les moyens sont mutualisés pour la formation

 - **Académie de Guyane :**
 - Une IEN conseillère spéciale sur la mission auprès du recteur
 - Participe au CODIR académique
 - Difficulté à réactiver le COPIL académique, en attente d'un message explicite de la DGESCO (demande à la Centrale)

 - **Académie de Lille :**
 - Deux DAASEN et un IA-IPR
 - L'INSPE est associée au groupe opérationnel
 - Des formateurs académiques issus du 2nd degré seulement
 - Un plan de formation pour les coordonnateurs qui a pour objectifs de leur donner des compétences de formateurs afin qu'ils soient reconnus par les pilotes
 - Une visite sur chaque réseau est organisée chaque année
- ⇒ Interpellation de la centrale : quel signal, sous quelle forme ?
- La question des projets de réseaux en attente d'être réécrits (impulse une dynamique de travail collectif)

- Les COPIL académiques à réactiver
- ⇒ Plus globalement un pilotage à ré-impulser à chaque échelon par une communication de la centrale, sur le pilotage des réseaux

Bilan de l'atelier

3 pistes d'action

- circulaire académique qui définit les rôles des instances et des acteurs
- constitution de groupes de réflexion académiques
- articulation des aspects pédagogiques et des aspects gestion

Message à la centrale

Un document contractualisé donnant les priorités académiques qui pourrait être discuté au moment du dialogue de gestion avec le ministère

Atelier 2 : Accompagnement des personnels

Stéphanie Veloso

La DGRH : un enjeu fort en éducation prioritaire → attractivité, stimulation, formations + problématique de la gestion des contractuels (recrutement, accompagnement, formation)

La prime REP+

Les 2 premières tranches : versées

La 3^{ème} tranche : conditionnelle

La réalité de la prime REP ou REP+ : elle n'attire pas forcément des enseignants à s'engager dans l'EP mais incite certains y à rester.

Une double problématique RH :

- Comment inciter certaines personnes à demander leur mutation pour quitter les réseaux parce qu'elles ne développent pas des approches pédagogiques pour faire réussir des élèves d'éducation prioritaire ?
- Comment favoriser le recrutement des personnels les plus adaptés à l'éducation prioritaire ?

Candidatures sur les postes REP+

Qu'attend-on aujourd'hui d'un enseignant en REP+ ?

A mettre en lien également avec les classes à effectifs réduits.

EN REP+ mais aussi en REP :

- Sécuriser et inscrire dans la durée
- Penser en termes de besoins réels pour apporter des réponses différenciées, pour certaines disciplines par exemple

Le recrutement

• **Académie de Lille :**

Depuis 2015 un mouvement fléché est mis en œuvre. Il suscite une certaine hostilité de la part des organisations syndicales (qui y voient un contournement des règles du mouvement).

Les candidats retenus bénéficient d'un bonus de 700 points pour une affectation dans les postes REP+.

Les enseignants qui participent au mouvement inter et intra sont avertis par un appel à candidatures. Tous ceux qui candidatent sur un poste en REP+ déposent un dossier qui comprend des éléments de parcours + CV et lettre de motivation.

Des commissions mixtes de recrutement sont mises en œuvre : des trinômes de 2 CE et 1 IA-IPR interrogent les candidats.

Une guide d'entretien est à disposition pour mener l'entretien.

On évalue, entre autres :

- Connaissance du référentiel
- Capacité à participer au travail collectif

Avec ce dispositif, on valide des capacités à candidater sur un poste en REP+. La commission envoie un courrier pour expliciter si un candidat n'est pas recruté.

But sous-jacent : diminuer le nombre de professeurs contractuels en EP.

Il existe un impact géographique. Il est plus facile de recruter dans certaines zones plus attractives que dans d'autres.

Une grande hétérogénéité aussi en fonction des disciplines.

Bilan :

Globalement un résultat très positif.

Une grande part d'enseignants jeunes titulaires bénéficie de ce type de bonification.

Les personnels contractuels bénéficient de formations et sont encadrés mais il n'existe pas d'accompagnement spécifique « éducation prioritaire ».

Dans l'**académie de Reims**, il existe un fléchage similaire mais il concerne spécifiquement un poste. Une bonification après audition du candidat est attribuée.

NB : ces bonus ne sont pas supérieurs à ceux d'une mesure de carte scolaire

On valide une compétence à enseigner en éducation prioritaire renforcée (contrairement à la validation d'une candidature sur un poste spécifique (blocage des OS).

- **Académie de Créteil :**
Proposer des « retours en EP » (enjeux : 8 ans pour la hors classe) tout en conservant son poste hors EP (switch avec des contractuels)

Penser à une mobilité des personnels hors EP en leur offrant la possibilité de conserver leur poste en AFA. Un « mandat » de 3 ans, sur avis des IA IPR et re-questionné tous les ans. Cela suppose une consultation, pour avis, des organisations syndicales.

PPCR : levier, en termes de développement professionnel.

- **Académie de Nancy - Metz :**
Labellisation-certification pour enseigner en REP+ → ils indiquent leurs vœux → commission, entretien, bonification pour les affectations. Limite : interne à l'académie → idée d'une labellisation nationale pour les mutations à l'inter académique.
Les critères : connaissance du référentiel et appropriation
- **Académie de Besançon :**
Etude de dossiers avec une grille d'aptitude au travail collectif. Avant : bonus de points ; actuellement : vœu 1 = EP → agrément : vœu 1 maintenu.
- **Académie de Rouen :**
Les chefs d'établissement reçoivent les candidats, ils instruisent leur dossier de candidature et ajoutent (ou pas) un bonus.

L'accompagnement, la formation

Constat : Une certaine désespérance des enseignants qui se sentent démunis face aux difficultés des élèves.

- Comment accompagner les enseignants à prendre en charge les difficultés des élèves ?
- Comment modifier les pratiques de classes des enseignants ?

La méthode de la préoccupation partagée.

Solliciter la bienveillance des enseignants, leurs compréhensions des phénomènes de classes, l'observation des élèves et de leurs activités

- **Académie de Grenoble :**
 - Formations « Apprenance » : Des formations pluriannuelles sont mises en œuvre dans les réseaux de l'académie. Elles ont pour principe l'appui sur la parole de l'élèves et l'observation de leur activité.
 - Le rapport aux apprentissages et les représentations de l'enseignement évolue (travail à partir de vidéos)
 - Ces formations sont encadrées et mise en œuvre par 4 formateurs.
 - Formations sur mesure en fonction des besoins des réseaux conçus spécifiquement par les formateurs

- Travaux des formateurs et chercheurs dans les classes avec les enseignants. Le principe est d'aller avec les enseignants au bout de la démarche de formation
- Une nécessité pour la réussite des dispositifs : le soutien et les impulsions des Recteurs/Rectrices successifs
- 2 processus qui se conjuguent :
 - Liberté des acteurs de s'approprier une problématique de leur choix, évolution des problématiques de formation rendu possible par le déploiement des formations sur plusieurs années
 - Suivi des actions dans les classes, sur le terrain
- Dispositif chercheur en acte : formation en lien avec un chercheur.

- **Académie de Reims :**

Projet sur deux années en partenariat avec la DGESCO, Canopé et une chercheuse : « les réseaux apprenants » (ex : l'oral, la coopération, la différenciation pédagogique, le bien-être de tous...).

Public : des enseignants du premier degré, du second degré, des infirmières, des CPE, les coordonnateurs de réseau, etc ...

Des effets considérables ont été mesurés tant sur les personnels que sur les élèves qui se sont sentis considérés comme acteurs de la recherche aux côtés des enseignants. Le changement de posture de l'enseignant modifie le comportement des élèves et leur relation à l'apprentissage.

Objectif du projet : Déposer sur le site national Canopé, sous forme de vidéo et de transcriptions, le cheminement de chaque équipe dans la démarche collaborative teintée d'essais-erreurs, de doutes et de satisfactions, de questionnements et de réponses coopératives...

L'étape suivante : essayer ces résultats dans les réseaux de l'académie voire au-delà.

- **Académie de Toulouse :**

Le Projet d'Initiative Locale Adossé à la Recherche (PILAR) est un dispositif de formation et d'accompagnement dispensé sur un temps long, et soutenu par un éclairage et les méthodes de la recherche. Destiné à une équipe éducative (16 personnes maximum), le PILAR est coordonné par un formateur coordonnateur et un référent « recherche » appartenant à la SFR AEF.

Ce dispositif est inscrit dans le projet académique. Il ne concerne pas spécifiquement les Réseaux EP. Mais certains d'entre eux en bénéficient.

D'une manière très générale, la qualité et l'étendue de la culture didactique des enseignants favorisent la compréhension des situations de classe. Ils mettent ainsi les apprentissages à la disposition des élèves en leur permettant de construire le sens nécessaire à leur appropriation. Le travail de méditation des objets de savoir est indispensable pour les professeurs qui exercent en éducation prioritaire.

Bilan de l'atelier

- Développement de recherche action en local – pluridisciplinaire et inter catégorielle
- Attractivité – postes fléchés
- Monter en compétence des pilotes : en académie, au plan national, à l'IH2EF
- Réflexion sur les thématiques de formation
- Candidatures sur postes REP+ : formaliser les compétences professionnelles (et les observables inhérents) qui paraissent importantes à faire valoir dans un contexte d'EP avec un « contrat » sur 3 ou 4 ans sans perdre le bénéfice de son poste (problématique non pas du départ mais du retour)
- Valorisation des compétences acquises en formation

- Formation : dispositifs de recherche-action inter catégoriel, inter-degrés, en local sur un temps long avec temps de mise en commun
- Attractivité : « mouvement fléché » à Lille. Après l'inter académies : jury qui reçoit les candidats en EP > retenu > bonus de 700 points pour ses vœux en intra ; permet aussi de se constituer un vivier. Autre académie : même principes mais sur des postes précis.
- S'interroger sur les enseignants qui ne veulent pas quitter l'EP. Clause de mobilité ?

Message à la centrale :

- Offrir la possibilité de proposer une pondération en REP, avec une évolution de la circulaire : donner du temps et comment exploiter concrètement ce qui sera fait de ce temps
- Clarifier la circulaire sur la pondération pour faciliter notre pilotage
- Modéliser des espaces de partage plus fréquents pour favoriser les échanges entre pilotes académiques et augmenter la fréquence des regroupements nationaux

Atelier 3 : Animation du réseau des formateurs

Thibaut Mainville

Enjeux de l'animation du réseau des formateurs : les piloter, les animer :

Constat partagé présenté en synthèse :

- Turn-over important des formateurs REP+
 - Échelon académique pilote et anime le plus souvent mais pas tjrs ce peut être la Dafor
 - Recrutement parfois difficile aujourd'hui notamment pour ceux issus du 1er degré
 - Légitimité : lettre de mission et meilleure reconnaissance avec la prime REP+
 - Dans la formation du CAFFA mieux prendre en compte la question de la réponse aux difficultés scolaires de la spécificité de l'EP
-
- **Académie de Clermont Ferrand :**
 - 11 réseaux, 6 formateurs à 25% : porte d'entrée du pilotage
 - Identification des formateurs parfois peu lisible, confondue parfois avec d'autres fonctions ou missions
 - Identification de l'action : ingénierie + intervention auprès des réseaux
 - Travail par deux
 - Réunions pour monter des formations
 - Besoins identifiés dans les réseaux + réponses en fonction de ces demandes
 - Formation commune CPC, FAREP+, avec chercheur
 - **Académie de Rouen :**
 - 44 REP 12 REP+

- 8 formateurs à mi-temps
- 6 formateurs à mi-temps
- Pôle presque autonome
- Groupe qui intervient ensemble, le plus souvent en binôme
- Interviennent sur l'enseignement explicite ou une dominante disciplinaire ex math

Message à la centrale :

- Dans la formation du CAFFA mieux prendre en compte la question de la réponse aux difficultés scolaires
- Reconnaissance prime REP+
- La dimension de l'accompagnement est essentielle et peut être renforcée si en complémentarité avec le coordonnateur dans une dimension inter-degrés. Glissement de leur tâche de plus en plus en ingénierie

Atelier 4 : Accompagnement des élèves

Brigitte Hazard

Le travail personnel de l'élève dans et hors établissement

Que mettre en place pour ceux touchés par la grande pauvreté ?

- Devoirs faits
- Accompagnement éducatif périscolaire
- Accompagnement au choix d'un parcours

Attention aux transitions maternelles-élémentaire, élémentaire-collège, collège-lycée et lycée-établissement supérieur

Il faut déconstruire les représentations des enseignants sur la capacité des élèves à faire leur travail personnel et commencer par interroger les élèves sur ce qui les aiderait le plus.

Une enquête a été menée auprès de 5000 élèves à Créteil.

Dispositif devoirs faits

L'implication des enseignants est difficile à obtenir et souvent déléguée aux AED.

On constate cependant que le fonctionnement est inégal en fonction des réseaux et semble être plus favorable en début de journée.

La situation peut être inconfortable pour les enseignants car l'accompagnement des élèves sur devoirs faits mobilise des compétences particulières. D'où la nécessité de proposer aux enseignants une formation spécifique.

Le travail sur les représentations enseignants / élèves / famille

- Mettre en valeur les réussites par des visites de quartiers à destination des personnels des établissements
- Accompagner les enseignants dans la réflexion sur le travail personnel de l'élève

Cohérence entre les actions des partenaires

- Donner de la cohérence aux différents dispositifs → créer un collectif de travail. Avec les partenaires également
- Encourager la mise en place de conseils collège/lycée
- Lever l'ambiguïté sur les lycées en éducation prioritaire

Atelier 5 : tableau de bord de l'éducation prioritaire

Bureau B12

Le but de cet atelier est d'avoir un retour d'expérience sur l'utilisation du tableau de bord, afin notamment de mieux cibler le besoin d'évolution de celui-ci pour coller aux pratiques académiques et aux besoins quotidiens des référents.

Pratiques à la réception du courriel

Suite à l'envoi du courriel du ministère contenant le lien permettant d'installer et de télécharger le TdBEP :

- Le courriel est-il facile d'accès ?
 - Maintenant oui avec l'envoi en double directement aux correspondants EP
 - Nécessite d'avoir des listes nominatives pour les référents
- Quels genres de problèmes rencontrez-vous ?

- Problèmes de téléchargements (long, ne semble pas fonctionner)
- Manque le reader pour Apple

Transmission du lien permettant l'accès au TdBEP :

- Diffusez-vous le courriel ?
 - Généralement oui, mais la pratique n'est pas uniforme car cela dépend s'il y a des consignes ou pas
 - La transmission se fait aussi directement via clé USB
- A qui ?
 - Services statistiques
 - Chargé de mission /groupe pilotage
 - IEN/IA-IPR
 - Référents départementaux

Utilisation brute des données

L'utilisation brute du TdB (sans retraitement des données) :

- Quels sont les aspects qui vous intéressent le plus ?
 - Tout est utilisé et particulièrement les comparaisons entre établissements et les nuages de point
 - Projet à venir : développer une version en cours d'année (début année civile) sur les caractéristiques des établissements et des élèves car le décalage temporel est important

Utilisation après export des données

- Utilisez-vous les données du TdB pour les retravailler (export des données brutes) ?
 - Certaines données ou niveaux de précision sont manquants. Pour cela, ils font appel aux services statistiques pour leur fournir des données complémentaires.
 - Principalement, les données ajoutées portent sur :
 - Données sur année scolaire N
 - Réseaux
 - Résultats aux évaluations

Indicateurs manquants

- Quels indicateurs souhaiteriez-vous voir apparaître dans le TdB ?
- Fiches réseaux
 - Parcours de l'élève (devenir de l'élève de 3^{ème} sur deux années, distinction fille/garçon)
 - Parcours d'excellence
 - Résultats d'évaluation
 - DNB (% de réussite à la moyenne, faire apparaître toutes les matières)
 - Ancienneté de l'élève dans le réseau
 - IPS au lieu de PCS
 - Élèves allophones
 - Montrer certaines évolutions directement dans les infobulles